Adjudant Sébastien DEVEZ

Parrain de la 379^e Promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active 1^{er} bataillon du 25 novembre 2024 au 28 février 2025



24 novembre 1978 - 19 août 2008

L'adjudant Devez était titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur (19 08 2008)

Croix de la Valeur militaire avec palme de bronze (18 août 2008)

Médaille d'Outre-Mer agrafe « TCHAD » (5 juillet 2006)

Médaille d'argent de la Défense nationale avec agrafes « TDM MAE » et « TAP » (2005)

Médaille de la reconnaissance de la Nation

Médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze (6 mars 2000)

Médaille commémorative française agrafes « KOSOVO » (2000) et « AFGHANISTAN » (2008)

Médailles OTAN agrafes « KOSOVO » (2000) et « AFGHANISTAN ISAF » (2008)





Adjudant Sébastien DEVEZ

ÉBASTIEN Devez, né le 24 novembre 1978 à Aurillac dans le département du Cantal, a toujours été passionné par la carrière militaire. Dès l'âge de 18 ans, il s'engage au sein du prestigieux 8° régiment parachutiste d'infanterie de Marine (8° RPIMa), basé à Castres.

Breveté parachutiste le 24 juillet 1997, il obtient trois mois plus tard son certificat technique élémentaire « choc et feu ». Plein d'enthousiasme, il part pour sa première mission en Afrique, décollant le 6 janvier 1998 à destination du Gabon.

Durant son séjour, il est élevé à la distinction de 1^{re} classe et rentre en France en mai. Le 1^{er} janvier 1999, Sébastien reçoit fièrement sa première médaille de la Défense nationale avec l'agrafe «TROUPES AÉROPORTÉES».

Quatre mois plus tard, il est envoyé en mission à plus de 16 000 km de la métropole, en Nouvelle-Calédonie, du 15 mai au 14 septembre 1999. Cette expérience lui permet d'affiner ses compétences dans des conditions variées et souvent difficiles, maîtrisant toujours davantage les savoir-faire enseignés au sein du « grand 8 ». Il acquiert également de nouvelles connaissances essentielles pour son métier militaire.

Pendant ce temps, en février 1998, des tensions entre la majorité musulmane albanaise et la minorité serbe du Kosovo dégénèrent en une escalade de violences. Une intervention militaire serbe entraîne une intervention internationale qui mène à un cessez-le-feu en juin 1999, suivi d'une présence importante de forces onusiennes et otaniennes, dont la France, dans le cadre de la mission «TRIDENT».

Fort de cette expérience, Sébastien Devez est désigné le 11 février 2000 pour participer à cette mission d'Europe centrale. Il s'y distingue particulièrement et est décoré de la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement échelon bronze. Promu caporal le 1er avril 2000, il rentre en métropole le 12 juillet 2000, paré de la médaille commémorative française et de la médaille OTAN avec l'agrafe « KOSOVO ».

Le caporal Sébastien Devez est à nouveau désigné pour une mission de présence de la France au Gabon, du 31 janvier au 26 mai 2001, pendant laquelle il effectue avec succès un stage jungle au centre commando en forêt gabonaise.

Titulaire du certificat militaire et technique du 1^{er} degré avec une moyenne proche de 15, le caporal Sébastien Devez est promu sergent en décembre 2001.

Très apprécié de sa hiérarchie et de ses pairs, il développe avec professionnalisme ses aptitudes de meneur d'hommes. Une troisième mission de quatre mois au Gabon en 2004 lui permet de parfaire son entrainement sur le terrain africain.

Décoré de la médaille d'argent de la Défense nationale avec les agrafes «TROUPES DE MARINE» et «MISSION D'ASSISTANCE EXTÉRIEURE» en janvier 2005, il confirme ses compétences en obtenant la qualification de chef de groupe TAP. Il est aussi breveté cette même année, moniteur des techniques commandos et directeur de mise en œuvre explosif.

À nouveau désigné pour une quatrième mission au Gabon du 18 janvier au 9 juillet 2006, il participe à la mission «ÉPERVIER» au Tchad. Nommé au grade de sergent-chef pendant son séjour, il retrouve le «grand 8», décoré de la médaille d'Outre-Mer avec l'agrafe «TCHAD». En août 2007, il repart au Gabon jusqu'au 12 septembre.

En 2008, la France est présente en Afghanistan, contribuant à la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) dans le cadre de l'opération « PAMIR ». Son rôle consiste à lutter contre la guérilla croissante menée par les talibans. En juillet 2008, le 8° RPIMa est déployé dans la région de Kapisa en Afghanistan. Le sergent-chef Sébastien Devez participe à cette mission en tant qu'adjoint du chef de section au sein du bataillon français.

Le 18 août, une patrouille composée d'une centaine d'hommes quitte la base opérationnelle avancée de Tora à bord d'une vingtaine de véhicules blindés. Cette patrouille inclue la section Carmin 2 du 8° RPIMa, dont le sergent-chef Devez est l'adjoint. Elle comprend également la section Rouge 4 du régiment de marche du Tchad, une section de l'armée nationale afghane (ANA), 15 gardes nationaux afghans et 12 membres des forces spéciales américaines en liaison avec le soutien aérien (JTAC). La mission consiste à reconnaître la vallée d'Uzbeen, près du village de Sper Kunday.

Vers 13 h 30, les quatre véhicules de l'avant blindés (VAB) de Carmin 2 s'arrêtèrent en bout de piste, au pied du col du district de Saroubi. Sébastien Devez et une partie de sa section, accompagnés d'un légionnaire du 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP) et d'un interprète, soit 24 hommes au total, effectuent à pied la reconnaissance du col situé à 1 750 mètres d'altitude. Ce col contrôle les accès dominants le village. Pendant ce temps, les 8 membres d'équipage restent auprès des VAB.

Après deux heures d'ascension, à 50 mètres du sommet, la petite colonne tombe brusquement dans une embuscade tendue par près de 150 talibans postés sur la crête Nord. Les militaires français subissent à très courte distance la violence des tirs de snipers, de fusils d'assaut et de lance-roquettes. Pris au piège, quasiment encerclés, ils sont rapidement submergés. Le reste de la section en protection auprès des VAB située 600 mètres plus bas, subit le même sort, tout comme la section Rouge 4, positionnée en appui près du village. Quant au soutien aérien, l'imbrication des bérets rouges avec les talibans empêche toute assistance. Malgré l'intervention conséquente des forces de la coalition et l'extraordinaire résistance des soldats du 8, les combats se poursuivent tard dans la nuit.

L'embuscade d'Uzbeen a fait 21 blessés et coûté la vie à 10 valeureux soldats français. Le sergent-chef Sébastien Devez est l'un d'entre eux. Le 21 août 2008, la France, par l'intermédiaire du président de la République Nicolas Sarkozy, lui rend un vibrant hommage national dans la Cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, soulignant leur bravoure et leur ténacité qui forcent l'admiration.

Le sergent-chef Sébastien Devez est élevé au grade d'adjudant à titre posthume. Tout comme ses compagnons d'armes morts au combat à Uzbeen au service de la France, la Croix de la Valeur militaire avec palme de bronze lui est attribuée.

Cité en exemple pour son sacrifice et son courage, il est admis dans l'ordre de la Légion d'Honneur.